

MAIRIE D'EPAGNY METZ-TESSY
SITE METZ-TESSY



15 rue de la Grenette, 74370 EPAGNY METZ-TESSY
04.50.27.16.72

**PASSEPORT BIOMETRIQUE (durée de validité : 10 ans) et CARTE
NATIONALE D'IDENTITE (durée de validité : 15 ans)
POUR PERSONNE MAJEURE**

Horaires d'ouverture :

Demande de passeport ou de carte nationale d'identité sur rendez-vous uniquement du
lundi au vendredi

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : **9h00 à 11h30 et 13h30 à 17h00**

Mardi : **13h30 à 17h00**

La présence du demandeur est **OBLIGATOIRE AU DEPOT ET AU RETRAIT**

Les passeports et cartes nationales d'identité doivent être retirés **DANS UN DELAI DE 3 MOIS
A COMPTER DE LEUR DATE DE RECEPTION EN MAIRIE.** A défaut, ils repartent en
Préfecture pour destruction. En l'absence de SMS, les demandeurs sont invités à prendre contact
avec la mairie de dépôt dans un délai de 3 mois suivant la date de dépôt de leur dossier.

Au risque d'être annulé, l'imprimé de demande (CERFA) ne doit être NI PLIÉ – NI TACHÉ et
complété obligatoirement à **L'ENCRE NOIRE AVEC LES ACCENTS et EN MAJUSCULES SANS
DEPASSER LES CASES**

PRESENTER LES ORIGINAUX ET LES PHOTOCOPIES DES PIECES A FOURNIR :

- Renouvellement : l'ancien titre doit obligatoirement être présenté et rendu
- Perte : une déclaration de perte peut être établie en Mairie au moment du dépôt de la demande
- Vol : une déclaration de vol doit être présentée
- 2 photos d'identité : 2 photos identiques, récentes (moins de 6 mois), en couleurs, non découpées aux normes : tête nue, front et oreilles dégagés, de face, expression neutre, pas de sourire, pas de lunettes, bouche fermée, pas de barrette ni de serre-tête, format 35x45 mm

Justificatif d'état civil :

- Titre d'identité sécurisé (carte d'identité plastifiée / passeport avec le mot « passeport » souligné ou avec un logo sous le mot passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans, ou
- Titre d'identité non sécurisé (carte d'identité cartonnée/ passeport sans le mot « passeport » souligné et sans logo sous le mot passeport) en cours de validité ou périmé de moins de 2 ans, ou
- Acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation : à demander à la mairie de naissance sauf si cette dernière est adhérente au dispositif COMEDEC : à vérifier sur :
<https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

Justificatif de nom d'usage : Selon votre situation :

- Acte de mariage, ou
- Acte de décès de l'époux, ou
- Jugement de divorce avec indication du nom d'usage, ou
- Autorisation écrite de l'ex-époux avec signature légalisée

Preuve de nationalité :

- Acte de naissance avec mention de nationalité, ou
- Certificat de nationalité, ou
- Décret de naturalisation

Adresse :

- L'original d'un justificatif de domicile de moins de 1 an au nom du demandeur :
 - Quittance d'eau, de téléphone, d'électricité, de gaz
 - Quittance de loyer (sauf quittance de loyer faite à la main)
 - Dernier avis d'imposition, dernière taxe d'habitation ou foncière, ou
- 1 attestation manuscrite d'hébergement + pièce d'identité de la personne qui héberge + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

Timbres fiscaux : (à vous procurer dans un bureau de tabac ou centre des impôts)

- 86 € (passeport) achat possible sur internet <https://timbres.impots.gouv.fr>
- 25 € (carte nationale d'identité **perdue ou volée**)

Les services instructeurs de la Préfecture peuvent exiger à la réception de votre dossier d'autres éléments en fonction de votre situation

Le délai d'obtention du titre ne peut être en aucun cas garanti.

Le délai estimatif qui vous sera communiqué est susceptible d'évoluer très rapidement. Nous vous conseillons d'anticiper votre demande et de n'engager aucun frais (réservation, billet d'avion) tant que vous n'avez pas reçu votre titre.

Communes équipées sur l'agglomération d'Annecy d'un dispositif de recueil pour les passeports biométriques

(Les demandes de passeports peuvent être déposées librement dans toutes communes équipées)

Annecy	Place Hôtel de Ville <u>Sur rendez-vous tous les jours</u> du lundi au vendredi : 8h40 à 16h20 Samedi de 9h à 12h	04.50.33.87.90 04.50.33.39.66
Annecy-le-Vieux	Chef-Lieu : place Gabriel Fauré <u>Sur rendez-vous tous les jours</u> du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h	04.50.23.86.00 04.50.23.81.45
Cran-Gevrier	46 Avenue de la République <u>Sur rendez-vous tous les jours</u> Mardi et jeudi 12h à 18h30 Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Samedi de 10h à 12h	04.50.88.67.00 04.50.88.67.06 04.50.88.67.26
Seynod	1 Place Hôtel de Ville <u>Sur rendez-vous tous les jours</u> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 (excepté le lundi matin) Mardi à partir de 9h Samedi de 9h à 11h30	04.50.33.45.00 04.50.33.45.26